



VILLE DE FREJUS
Pôle Vie des Quartiers
Service Associations
Proximité

FORMULAIRE DE DEMANDE

DE MISE A DISPOSITION DE SALLE MUNICIPALE

Demande ponctuelle et sans équipement supplémentaire

-
ATTENTION

Cette page doit être entièrement renseignée et signée pour être traitée

*Document à adresser au moins **un mois** avant la date souhaitée à Monsieur le Maire*

. Par courrier : Mairie de Fréjus - Service Associations et Proximité – Place Formigé – 83600 Fréjus

. Par mail : viessociative@ville-frejus.fr

. Pour tous renseignements : Tél. : 04 94 17 67 39 - Tél. : 04 94 51 76 17

ORGANISME DEMANDEUR

. Nom de l'organisme :...

. Nature (association, société, autre...) :...

. Adresse :...

. Nom du demandeur :...

. N° tél :...

. Nom de la personne chargée de récupérer les clefs et de fermer la salle :...

. N° tél. :...

. Référence de la Police d'Assurance Responsabilité Civile :...

(Attestation à fournir avec le présent formulaire)

SALLE MUNICIPALE DEMANDEE

. Nom de la salle :...

. Objet de la manifestation :...

. Apéritif ou repas envisagés* : Non Oui

Si oui, réception ouverte au public** : Non

Oui

Dates				
Horaires				
Nombre participants Debout				
Nombre participants Assis en conférence				
Nombre participants Assis attablés				

Attention, aucun équipement supplémentaire ne sera possible sur ce formulaire. Dans ce cas, veuillez remplir le dossier unique.

Demande faite le...

Signature (Nom et qualité du signataire)

Le dépôt du formulaire ne vaut pas acceptation de la demande. Une réponse écrite sera adressée au demandeur et une convention sera établie.
 * Uniquement dans les salles autorisées. **Contacter au préalable le Service Associations et Proximité.

Liste des salles municipales gérées par Le Pôle Vie des Quartiers - Service Associations et Proximité

Espaces mis à disposition	Salles	M2	Tarifs		Capacité d'accueil maximum				
			½ jour	1 jour	Nombre de personnes debout	Nombre de personnes assises**	Nombre de chaises disponibles	Nombre de personnes assises autour d'une table***	Nombre de tables disponibles
Salle Palatin à Saint-Aygulf <i>(Salle coupée en 2 : 120 m² et 90 m² + cuisine)</i>		275	80 €	160 €	225*		41	41	4
Centre Administratif de Saint-Aygulf Avenue Lucien Boeuf	Salle Charles Denis 1	290	165 €	330 €	343*		210	210*	22
	Salle Charles Denis 2								
Maison de quartier La Tour de Mare Allée du Serpolet	Salle en haut dite Madron	180	120 €	240 €	600*		125	130	34
	Salle Mairie Annexe		66 €	130 €			20	20	1
	Salle du Bas n° 22	43	66 €	130 €	46*		22	37	8
Salle Agricola Maison des associations Avenue Verdun	Grande salle de conférences	70	110 €	220 €		132*			1
	Salle n° 2	28	30 €	60 €	50*		25	25	9
	Salle n° 3	22	-	-	19*	<i>Salle réservée</i>			
	Salle n° 4	31	30 €	60 €	50*		25	25	6
Salle Municipale Saint-Jean de Cannes		100	75 €	150 €	130*				
Salles Sextant - Av. de Provence <i>Salle du bas 145 m² - Salle du haut 55 m²</i>		410	110 €	220 €	653*		100	200	20
Espace Municipal et Culturel Quartier Port Fréjus		265	165 €	330 €			290	265	22
Salle Tassan Résidence le Brisbane Quartier de la Gabelle		40	45 €	90 €			28	28	6
Cautions demandées : 500 € pour la salle et son équipement et 300 € pour le ménage									

* Selon le P.V. de la Commission de Sécurité

** Nombre de personnes assises en conférence : 1 personne/0.5 m² de sièges

*** Nombre de personnes assises en cabarets : 4 personne/3 m² déduction faite des estrades

La commune se réserve le droit d'orienter les demandes vers les salles les plus appropriées aux besoins.
 Cette autorisation est délivrée à titre personnel, en aucun cas, le locataire ne peut sous-louer les lieux, même gratuitement.